

Conseiller(e) Commercial(e)

LADAPT YONNE

Niveau 4 (anciennement IV). Durée de 10 mois (1 540 heures) avec préparatoire intégrée dont 455 heures de stage en entreprise.

Secrétariat admissions : Bruno MAHCER : 03 86 47 39 02 (l'après-midi) - mahcer.bruno@ladapt.net

Votre interlocutrice : Aurélie HABERT : 03 86 47 39 63 - habert.aurelie@ladapt.net

EN PRATIQUE

ADMISSION

- Être reconnu travailleur handicapé par la MDPH et avoir une orientation professionnelle pour commercial.
- Niveau scolaire 1ère ou titre professionnel de niveau V.

PRÉ-REQUIS

- Permis B obligatoire à l'entrée en formation, Mobilité.
- Capacité à assumer physiquement et psychologiquement les contraintes liées au métier (horaires et déplacements).
- Capacité à communiquer

QUALITÉS

- Bon relationnel / facilité d'expression
- Présentation correspondant aux exigences du secteur.
- Capacité à travailler en autonomie et en équipe.
- Force de conviction, combativité, sens du concret.
- Résister à la pression des objectifs à atteindre.

LE MÉTIER

Le/ la conseiller(e) commercial(e) :

- Aime convaincre et négocier.
- Se déplace de clients en clients pour prospecter, vendre en face-à-face les services et les produits de son entreprise.
- Assure le suivi de ses ventes et met à jour les bases de données commerciales de l'entreprise.
- Organise ses déplacements sur son secteur de vente, avec l'objectif de les optimiser.
- Rend compte de son activité et de ses résultats à sa hiérarchie. Selon l'organisation commerciale de l'entreprise, travaille en collaboration avec des assistants commerciaux, des téléprospecteurs, des logisticiens et les service administratifs.
- Lors d'un entretien de vente, négocie les conditions commerciales dans un cadre défini par sa hiérarchie et applique les conditions générales de vente de son entreprise.
- Le métier peut s'exercer auprès d'un employeur ou à titre indépendant.

LES SECTEURS D'EMPLOI

- Tout secteur d'activité ayant besoin de commerciaux pour leur développement.
- Récemment, les secteurs du luxe, de l'agro-alimentaire et des nouvelles technologies.

LA FORMATION

- Parcours individualisé en fonction du projet.
- Appui renforcé de notre service accompagnement à l'emploi.
- Alternance LADAPT/entreprise.
- Les modalités de formations sont aménageables notamment par la mise en place de périodes à distance.

LA CERTIFICATION

- L'ensemble des 2 modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 de CONSEILLER(E) COMMERCIAL(E). Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :
- CCP1 : Prospecter un secteur de vente et organiser son activité commerciale.
- CCP2 : Vendre en face-à-face des produits et des services référencés aux entreprises et aux particuliers.

